

Le 27 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un engagement fort pour l'avenir : la Wallonie soutient la réduction des émissions des gaz à effets de serre (GES) dans les grandes entreprises.

Sur proposition du Ministre de l'Economie et de l'Industrie, Pierre-Yves Jeholet et du Ministre-Président, Adrien Dolimont, le Gouvernement wallon a ratifié, ce jeudi 27 novembre, la sélection de projets de quatre entreprises wallonnes dans le cadre du Programme FEDER/Fonds pour une Transition Juste (FTJ) Wallonie 2021-2027.

La mesure « Soutien à la réduction des émissions de gaz à effets de serre dans les grandes entreprises », vise à accompagner les entreprises soumises au système européen d'échange de quotas d'émission dans leurs efforts de décarbonation.

Un programme européen pour une transition juste

Le Programme FEDER-FTJ 2021-2027 de la Wallonie, approuvé par la Commission européenne, soutient les régions les plus impactées par la transition vers une économie neutre en carbone, en favorisant la reconversion économique, la formation et la création d'emplois durables.

En Wallonie, les zones éligibles sont les arrondissements de Tournai, Mons et Charleroi. Le budget dédié au FTJ s'élève à 182,6 millions d'euros, dont 102,6 millions proviennent de l'instrument européen Next Generation EU.

Des projets industriels ambitieux pour réduire les GES

5 entreprises ont répondu à l'appel à projets. Après analyse par le SPW Économie, Emploi, Recherche (EER), le Gouvernement wallon a validé **les 4 projets** suivants pour un montant total de **169.053.210 €** d'aides cofinancées :

- **Heidelberg Materials Antoining Ciment (Tournai)** : modification de la ligne de cuisson pour éliminer les combustibles fossiles, installation d'une unité de capture et stockage du CO₂ et récupération de chaleur ;
- **Holcim Belgique (Mons)** : installation d'un four à clinker en voie sèche avec oxycombustion et récupération de chaleur fatale ;
- **CCB – Compagnie des Ciments Belges (Tournai)** : modernisation d'un four à clinker, récupération de chaleur, raccordement au réseau de biogaz et installation d'un parc éolien ;
- **Aperam Stainless Belgium (Châtelet)** : valorisation de chaleur fatale pour produire de l'électricité décarbonée, amélioration énergétique des fours de recuit et installation d'une unité de biométhanisation.

Ces projets répondent aux conditions fixées par la Commission européenne, à savoir :

- ✓ Maintien de l'emploi
- ✓ Réduction substantielle des émissions de GES
- ✓ Contribution à la neutralité carbone
- ✓ Exclusion des combustibles fossiles

Pour Adrien Dolimont, Ministre-Président de la Wallonie : *« Avec ces projets, la Wallonie passe de l'intention à l'action. Le Gouvernement wallon soutient les investissements industriels qui réduisent les émissions, sécurisent l'emploi et renforcent notre compétitivité. C'est de cette manière que nous préparons une Wallonie plus forte et résolument décarbonée. »*

« En validant ces 4 projets, le Gouvernement wallon confirme son soutien à la transition énergétique des entreprises et renforce l'attractivité économique des territoires concernés. Ces investissements stratégiques permettront de réduire significativement les émissions industrielles et de préparer la Wallonie à une économie neutre en carbone », se félicite le Ministre de l'Economie et de l'Industrie Pierre-Yves Jeholet.

CONTACT PRESSE :

Stéphanie Wyard | Porte-parole de Adrien Dolimont

0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79